



JUSTIFICATIFS POUR UN RENOUELEMENT SUITE A UNE PERTE OU UN VOL DE PASSEPORT POUR UN MAJEUR

TOUS LES JUSTIFICATIFS DOIVENT ÊTRE PRESENTES EN **ORIGINAL** ET EN **PHOTOCOPIE**

PERTE			VOL		
Le passeport perdu était biométrique	Le passeport perdu était d'un ancien modèle ET votre carte d'identité est valide OU votre carte d'identité est périmée depuis moins de 5 ans	Le passeport perdu était d'un ancien modèle ET vous avez une carte périmée depuis plus de 5 ans OU vous n'avez pas de carte d'identité.	Le passeport volé était biométrique	Votre passeport volé était un ancien modèle ET votre carte d'identité est valide OU votre carte identité est périmée depuis moins de 5 ans	Le passeport volé était un ancien modèle ET Votre carte d'identité est périmée de plus de 5 ans OU vous n'avez pas de carte d'identité
<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal:86€ <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86€ <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Votre carte d'identité <input type="checkbox"/> Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 € <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois . <input type="checkbox"/> Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple) <input type="checkbox"/> Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 € <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Déclaration de vol	<input type="checkbox"/> Votre carte d'identité <input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 € <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Déclaration de vol	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal : 86 € <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Déclaration de vol <input type="checkbox"/> Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois . <input type="checkbox"/> Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

Photographie d'identité conforme : 35*45 mm, fond uni et clair, tête nue (sans casquette, chapeau ...), visage dégagé, sans expression, bouche fermée, sans lunettes, de moins de 6 mois.

(Photographe ou photomaton)

Non découpée, sans défaut, sans tache, sans trace ni pliure, ni inscription au dos.

Justificatif de domicile datant de moins d'un an avec l'adresse du lieu de consommation avec nom, prénom et adresse complète (par exemple : avis d'imposition, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, attestation d'assurance habitation). Si vous êtes hébergé par un tiers, fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur et l'original et la copie de sa pièce d'identité.

Information sur le nom d'usage (mariage, divorce ou veuvage): vous devez joindre les justificatifs tels que :

- l'acte de mariage de moins de 3 mois pour le nom de l'époux ou de l'épouse,
- en cas de divorce, joindre le jugement de divorce notifiant le droit d'user du nom de l'ex-époux ou l'ex-épouse,
- en cas de décès de l'époux ou de l'épouse, un acte de décès pour justifier le veuvage.